



Formation Perfectionnement Moto

Diminution de l'accidentologie des motards





La CASIM en quelques dates

Créée le **3 mai 1981** à Sainte Luce sur Loire près de Nantes (J.O. du 30/07/1981), régie par la loi de 1901 sur les associations, la CASIM Pays de Loire a obtenu l'agrément Jeunesse et sports 44572 le 13 août 1984. Ses actions d'intérêt général ont pour objectif la diminution des risques d'accident des 2 roues motorisées (2RM) et l'amélioration de la sécurité routière.

En **1986**, la CASIM Pays de la Loire s'étend aux départements limitrophes pour devenir une structure régionale.

En **1996**, pour ses 15 ans d'existence, la CASIM décide de créer une structure Nationale (CASIM-France) pour se développer sur tout le territoire.

1er



En **2006**, la CASIM-France reçoit le 1er prix Européen de la sécurité routière décerné par la Fondation Norauto.

En **2007**, la CASIM-France répond à un appel à projet lancé par la fondation Norauto et se voit attribuer une subvention de 8 000€ pour la création d'une CASIM départementale.



En **2008**, la CASIM-France signe une convention avec la fondation Norauto pour une durée de 3 ans, qui pour 16 000€ par an, incite à la création de nouvelles CASIM départementales.

En **2011**, 12 CASIM départementales sont actives, 2 sont en cours de création.





Les buts de la CASIM

L'objectif de la CASIM est la diminution des risques accidentogènes liés à des carences comportementales et techniques.

Les jeunes motards, les motards qui reprennent après un arrêt plus ou moins long, ceux conscients de leurs lacunes techniques, qui ont envie de se perfectionner, , tous ont besoin de prendre conscience des risques liés à la pratique de la moto.



Cette prise de risque, consciente ou inconsciente, provient du manque d'anticipation et d'information sur les dangers de la pratique de la moto et sur le comportement qu'il faut avoir face à des situations dangereuses.

Cette anticipation et ce bon comportement s'apprennent au travers des cours de perfectionnement que propose la CASIM. Lors des Cours de Perfectionnement Moto (CPM) dispensés tout au long de l'année, les stagiaires sont confrontés à des situations qui leur permettent de comprendre le besoin d'améliorer ce comportement et leur technique.



Les moniteurs et aide-moniteurs bénévoles transmettent alors leur savoir technique de perfectionnement à la conduite moto.



Les CPM comportent une partie théorique toujours suivie de pratique, car ce sont l'expérience et la répétition des bons gestes techniques qui peuvent éviter la chute ou l'accident.

La gestion du regard, le maniement de la moto à basse vitesse, et dans les différentes situations de freinage, anticipées ou non, sont quelques-uns des points clés de ces cours.

La CASIM peut être considérée comme une école supérieure de formation permanente de la Sécurité Routière, c'est à dire une association de passage où les Motards peuvent se perfectionner, acquérir les automatismes et le sens de l'observation indispensables face aux dangers de la route.



« Le bon conducteur n'est pas celui qui a de bons réflexes mais celui qui, par son sens de l'anticipation, n'a pas à s'en servir ... »



Les moyens de la CASIM44

Les Cours de Perfectionnement Moto (CPM) se déroulent tout au long de l'année, dans des conditions météorologiques diverses.



Les sujets abordés sont tous liés à la sécurité à moto :

- Freinage d'urgence
- Trajectoires de sécurité en virage
- Initiation au secourisme
- Règles de conduite en groupe
- Maniabilité
- Tout-terrain
- Entretien des éléments de sécurité
- Conduite sur circuit
- Orientation
- Expérience et comportement



Environ tous les 15 jours, par demi-journées ou journées entières, un de ces sujets est abordé, d'abord en théorie puis en pratique, sur des aires sécurisées ou sur les routes locales.

La CASIM44 dispose de 4 motos routières et tout-terrain, mises à disposition des adhérents pour les activités.

Une camionnette permet de transporter le matériel (cônes, piquets, motos, ...).



Les locaux pour les rencontres et les cours théoriques sont aimablement prêtés par la municipalité de Sainte Luce : depuis sa création, les adhérents de la CASIM44 se retrouvent au sous-sol du foyer de l'Aubinière, 20 rue de la Cadoire.

Nous disposons également de matériel audio-visuel pour les cours théoriques (PC, vidéo-projecteur, téléviseur, lecteur DVD).

La CASIM44 est partenaire : de la ville de Ste Luce, de la ville de Nantes, de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, du Conseil Général, de la Préfecture de Loire-Atlantique.





La vie de la CASIM44

La CASIM44 propose 24 journées ou ½ journées d'activités par saison.

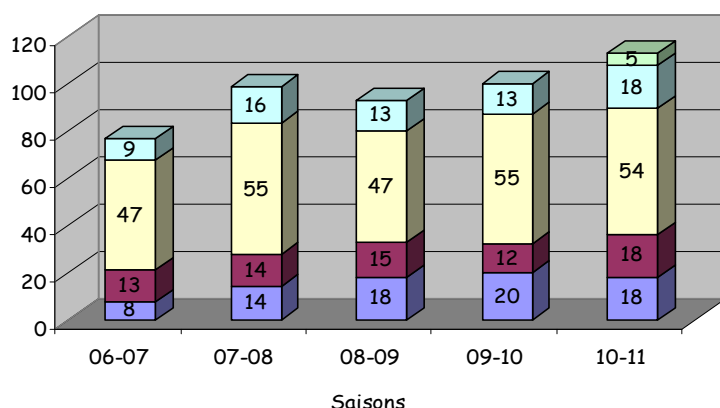


Les connaissances et compétences acquises tout au long de la saison sont validées par un examen final, « Le visa pour la vie ». Ceux qui obtiennent le visa peuvent poursuivre le perfectionnement en 2^e année.

A la fin de ce cursus, s'ils ont envie de transmettre à leur tour leurs connaissances, les stagiaires peuvent devenir aide-moniteurs puis moniteurs après avoir passé le Certificat d'Aptitude de Moniteur-Animateur Bénévole de la CASIM (CAMABC).



Evolution des inscriptions



Les effectifs sont hausse légère mais constante :

Saison 2010-2011 :

- 18 aide-moniteurs
- 18 moniteurs
- 54 stagiaires 1^{ère} année
- 18 stagiaires 2^e année
- 5 adhérents « Loisirs »

Le budget pour la saison 2011-2012 de la CASIM44 est de 14 400€ (2010-2011 : 14 0890€)



BUDGET PREVISIONNEL 2011/2012	
Charges (Débit)	Produits (Crédits)
Fournitures	Participations usagers
Carburant	CPM
Marchandises (bar, T-Shirts)	Journée Formation Circuit
Location Garage	Week-end
Entretien, réparations	Encadrement Marathon
Assurances	Bar, repas
Formation	Vente (T-Shirt)
Journée Formation Circuit (nb 2)	Subventions
Week-end	Site Luce / Loire
CASIM France	PDASR
Réception, Mission (CAMABC - VISA)	Produits financiers (Livret A)
Téléphone, affranchissement	Adhésions
Services Bancaires	
Dotation, amortissement	
14 400 €	14 400 €



La CASIM44



Présidente : Elisabeth Derrien

Vice-Présidents : Jean Le Govic, Stéphane Cavalin

Secrétaire : Laurence Guitton, assistée de Elise Moreau

Trésorier : Christophe Lebouc, assisté de Olivier Marsigny

Chargé de la communication : Jean Le Govic

Webmasters : Nicolas Lutic, Jérémy Marmol

Les moniteurs et aide-moniteurs, saison 2011-2012 :

 Antoine TRIUM S1+Triple	 Antoine BMW R1150GS	 Arnel HONDA CB500	 Benoît HONDA CBR900	 Bruno SUZ Vstrom	 Christophe TRIUM S1+Triple	 Didier HONDA CBR900	 Fabian KAWA ZX12	 Fabien SUZ Bandit 1200
 François YAM FZ6	 François-Xavier YAM GSX1400	 Gérard BMW R1150RT	 Ghislain SUZ GSXR1000	 Guillaume DUCAT P-Smart	 Henri KAWA CTR1000	 Jean YAM Fz 1000	 Jean-Luc HOND VFR600	 Jean-François HONDA CB500
 Jean-Marc HONDA CBR600	 Jérémy SUZ Bandit450	 Laurence TRIUM S1+Triple	 Léon SUZ Bandit1200	 Luc TRIUM Daytona	 Nicolas BMW R1200R	 Pascal YAM 550 X2	 Patrice BMW F800T	 Patrick BMW R109RT
 Philippe YAM Fz600	 Philippe HOND CBR600	 Philippe BMW R1200R	 Pierre HONDA CB500	 Remold HONDA CB500	 Serge SUZ 1000DL	 Simon HONDA VFR800	 Stéphane YAM XTZ1200	 Yves APRILIA RSV4

→ S'informer sur la CASIM44

Le site : <http://casim44.fr>

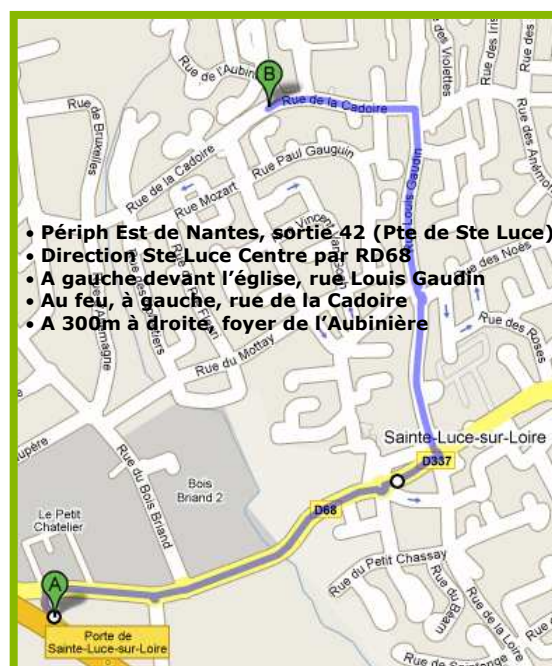
L'adresse de messagerie : renseignements@casim44.fr

Le téléphone portable : 06 85 73 64 23 (Jean Le Govic)

Le lieu de rencontre et des cours théoriques :

Foyer de l'Aubinière, 20 rue de la Cadoire,

44980 Ste Luce/Loire →



→ S'informer sur la CASIM-France

Le site <http://casim-france.fr>

Rouler à moto en sécurité tout en se faisant plaisir